38 Vivre à MAISONS-LAFFITTE

n° 234 - Mai 2023

LISTE TOUS POUR MAISONS-LAFFITTE

Une augmentation de la taxe foncière non justifiée

Alors que la Ville va dégager une capacité d'investissement de 7,6 millions d'euros cette année, qu'elle dispose d'une réserve de 23 millions d'euros pour des projets non définis à ce jour, la majorité municipale a décidé malgré tout d'augmenter le taux de la taxe foncière de deux points. Nous avons voté contre.

Les Mansonniens vont ainsi subir une double hausse de la taxe foncière du fait de :

- la revalorisation de la base de calcul de la taxe foncière à hauteur de 7, 1%; inscrite dans la loi de finances pour 2023, elle est précisément ciblée pour compenser l'inflation;
- l'augmentation de deux points décidés par la Ville qui porte le taux à 28,11%.

Cette augmentation de la taxe foncière n'est pas justifiée, la Ville a largement les moyens de faire face au financement des projets en cours et n'envisage pas d'autres investissements à part ceux de l'entretien. De plus, rien n'est prévu ou presque dans le budget 2023 pour l'isolation des bâtiments ou pour transformer l'éclairage public; pas non plus de réfection des trottoirs pour faciliter la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Enfin, silence total sur l'hippodrome et d'éventuels investissements à venir dans les prochaines années...

Janick GÉHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIÉGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GÜNTHER-FUMAT

Conseillers municipaux
Courriel: touspourml@gmail.com